



**Le Conseil communal est convoqué en séance  
le jeudi 19 juin 2025 à 18h00  
à la Maison de Ville**

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Assermentations et démissions
3. Procès-verbal de la séance du 15 mai 2025
4. Communications du Bureau
5. Information au Conseil communal par les représentants dans les organismes intercommunaux
6. Dépôt des préavis suivants :
  - 10/2025 : Demande d'un crédit pour la construction d'une déchèterie/recyclerie en Arvel
  - 11/2025 : Demande de crédit pour la désaffectation partielle du cimetière
  - 12/2025 : Arrêté d'imposition pour l'année 2026
7. Rapports des Commissions sur l'examen des préavis suivants :
  - 05/2025 : Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2024
  - 06/2025 : Rapport de la Municipalité sur la gestion 2024
8. Rapports de la Municipalité sur les postulats, motions et interpellations du Conseil communal :
  - C02/2025 : Interpellation de M. Joachim Von der Lahr et consorts « Pour une présentation standardisée et transparente des impacts financiers des préavis municipaux »
  - C03/2025 : Vœu n° 6 de la Commission des finances [figurant dans son rapport sur le budget 2025] invitant la Municipalité à présenter au Conseil communal une analyse sur les mesures pertinentes et différentes variantes d'organisation qui permettraient à terme de réduire le coût de la facture policière

C04/2025 : Interpellation de M. Cristiano CHIAPPA "Augmentation de la facture policière à Villeneuve : comment maîtriser les coûts tout en maintenant la qualité du service ?"

C05/2025 : Interpellation de M. Vincent DEVOS & consorts "Des cyanobactéries à Villeneuve, malchance, fatalité ou ignorance...?"

C06/2025 : Postulat de M. Dylan KARLEN "Make FC Villeneuve-Sport great again !"

9. Election de la Commission de gestion pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2025 au 30 juin 2026 (5 membres)
10. Election de la Commission des finances pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2025 au 30 juin 2026 (5 membres)
11. Election du bureau pour l'année 2025/2026 :
  - a) du président du Conseil communal
  - b) du premier vice-président
  - c) du deuxième vice-président
  - d) de 2 scrutateurs
  - e) de 2 scrutateurs suppléants
12. Motions, postulats et projets de règlement  
Néant
13. Interpellations
14. Communications de la Municipalité
15. Simples questions, vœux et divers

Pour le Bureau du Conseil communal :  
La Présidente : La Secrétaire :

(signé)  
E. Bastide

(signé)  
A. Pinar-Cerimi

Villeneuve, le 11.06.2025

**À L'ISSUE DE LA SEANCE, LES CONSEILLÈRES ET LES CONSEILLERS SONT INVITÉS À PARTICIPER  
À UN SOUPER QUI AURA LIEU SOUS LE COUVERT DU CERCLE DE LA VOILE**